



CONDITIONS D'ADHÉSION AU RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE LA PRESSE EN LIGNE (REPPRELICI)

1. Pour la personne Morale

- la photocopie du contrat de bail
- le registre de commerce
- la photocopie du récépissé du procureur de la République
- la photocopie de la carte d'identité du gérant.
- la somme de 35000fcfa (15000fcfa adhésion et 20.000fcfa cotisation)

2. Pour la personne Physique

- la photocopie de CNI et /la carte de presse
- deux photos d'identité de même tirage
- la somme de 20.000cfa (10.000cfa adhésion et 10.000fcf cotisation.)

Le Président